FCPE Mme Roy, Vial Laboux et M. Gouedo 25 rue Berthelot 69600 Oullins

> A l'attention de Mme le Maire Mairie d'Oullins Place Roger Salengro 69600 Oullins

Oullins, le 05/02/2021

Copie : Métropole de Lyon/Direction de la Voirie/Subdivision Ouest

Objet : Problématique sécurité des accès à proximité de l'école Jules Ferry d'Oullins

Madame le Maire,

Nous sommes des parents d'élèves de l'école Jules Ferry, et nous nous adressons à vous pour vous alerter sur plusieurs dangers que nous avons constatés de par l'aménagement existant autour de l'école Jules Ferry (primaire essentiellement mais aussi maternelle); nous souhaitons engager une réflexion et mettre en place rapidement des actions afin d'y remédier.

Les points problématiques que nous avons relevés et pour lesquels nous vous sollicitons sont listés ci-après :



- 1. Le long de la rue de la Bussière, des voitures stationnent sur un trottoir qui est utilisé comme contre allée, et donc zone de circulation; la zone derrière la contre-allée n'est pas clairement allouée piétons ou voitures, et aujourd'hui ce partage de zone non signalisé n'est pas protégé pour les nombreux enfants qui l'empruntent. (En jaune sur le plan)
- 2. Par ailleurs pour accéder aux places de stationnement, les voitures doivent nécessairement circuler sur 3 passages piétons (angle rue de la Bussière/Berthelot, zone centrale rue de la Bussière, et angle rue de la Bussière/Lafayette- voir schéma). Ces passages piétons sont nécessairement utilisés par les élèves car ils donnent directement sur les différentes entrées de l'école. (En bleu sur le plan)
- 3. Au grand portail de l'école, les sorties de stationnement sur la rue de la Bussière se font dans les deux sens, ce qui génère encore plus de risques d'accidents. (Flèches en rouge sur le plan)
- 4. Rue de la Bussière encore, les places de stationnement ne sont pas matérialisées; et notamment au niveau des passages piétons, il est nécessaire pour les piétons de s'avancer sur la chaussée pour avoir une visibilité. Et il n'y a pas d'avancée de trottoir permettant de limiter les manœuvres dangereuses des conducteurs. (En orange sur le plan)
 Les points de traversée sont donc particulièrement accidentogènes (la présence d'un agent de voirie ne sécurise qu'un seul carrefour, Lafayette/Bussière)
- 5. Des stationnements (et des circulations !) de véhicules sont régulièrement constatés sur le trottoir en bas de l'immeuble du Clos de la Bussière, les voitures empruntant systématiquement les bateaux sur les passages piétons. (En rose sur le plan)
- 6. Nous notons aussi l'absence de barrières de protection rue Lafayette pour empêcher le stationnement des véhicules sur le trottoir, ce qui nous semble non conforme au plan vigipirate (un simple grillage séparant les enfants de la rue). (En vert sur le plan)
- 7. Des vitesses excessives de voitures aux abords de l'école (rue de la Bussière et rue Claude Michel, utilisées en « itinéraire bis » du boulevard Emile Zola) sont souvent observées. L'école n'est pas signalée de façon verticale visible non plus.
- 8. Enfin, nous déplorons les végétations d'arbustes piquants ainsi que les nombreuses déjections canines le long de cette zone de contre-allée ; également le mauvais état récurrent des bornes électriques pour le marché (régulièrement ouvertes avec des fils apparents...à la portée des mains des enfants et des passants).

Les photos ci-dessous illustrent plusieurs de ces points.



Faible Visibilité à la traversée des passages piétons



Sortie de Contre-allée pour les véhicules qui enjambent le passage piéton



Zone mixte Circulation/Piétons le long de la contre-allée



Borne électrique ouverte

Au-delà du constat, notre volonté est de prévenir tout accident et permettre aux enfants et aux familles de pouvoir rejoindre sereinement l'école en toute sécurité. Nous avons réfléchi aux points mentionnés ci-dessus et avons des propositions à soumettre, que nous souhaitons pouvoir partager lors d'une réunion avec les services qui prendront en charge notre dossier.

Nous vous remercions donc par avance pour la prise en compte rapide de ce courrier et sommes à votre disposition pour envisager les prochaines étapes et la mise en place de solutions efficaces.

Dans cette attente, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame Le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations,

Pour les parents d'élèves

- Goldon

Mme Chloé Roy, parent élu Mme Marie-Laure Vial Laboux, parent d'élèves M. Vincent Gouedo, parent élu membre du bureau FCPE